

le permettent mes modestes talents, j'ai le devoir de présenter au ministre et à Radio-Canada la demande des gens de ma circonscription au sujet du service d'utilité publique qu'ils souhaitent.

Les cécéfistes ont dit, à bon droit je pense, qu'il y a de l'argent à faire avec la télévision privée au Canada, c'est-à-dire en dehors de l'Ontario. L'exploitation d'un poste privé de télévision est très lucrative. Ce n'est pas tout simplement parce que quelqu'un va faire beaucoup d'argent dans une entreprise qu'on doit l'empêcher de l'exploiter. Personne n'a jamais réussi à m'en donner une raison valable. Comme le disait cet après-midi l'honorable député de Prince-Albert, nous avons un poste de télévision à Bellingham (Washington), soit aux États-Unis. Je ne sais pas s'il connaît tout de ce poste, mais il l'a au moins mentionné. Le poste reçoit chaque année plus de \$400,000 de réclames de la Colombie-Britannique. Ce chiffre a peut-être augmenté de moitié, mais je veux être sûr de ce que j'avance.

Dernièrement, le gouvernement des États-Unis a déclaré que ce poste peut maintenant sextupler sa puissance. Le poste de Bellingham a commencé comme poste de deux sous et fait assez d'argent avec la publicité des Canadiens pour être en mesure d'avoir bientôt, d'ici quelques jours en vérité, un poste d'une puissance comparable à celle de CBUT de Vancouver. A Radio-Canada, on sait que ce poste a été construit par des techniciens. Partis de rien, ils ont utilisé des pièces de fabrication domestique. Et pourtant, ils ont réalisé assez de bénéfices pour se constituer en société de deux millions et demi de dollars. Ils l'ont réalisé avec de l'argent provenant de la Colombie-Britannique car si vous regardez la télévision à Burnaby, comme je le fais quand je suis chez moi, vous constatez que 90 p. 100 des émissions diffusées par cette station du Washington sont commanditées par l'industrie soit de la circonscription de Vancouver, soit de la sienne.

Maintenant, on a beaucoup parlé au cours de cette session de l'emprise que les États-Unis ont sur les affaires canadiennes. Voici un genre d'entreprise où nous pouvons faire quelque chose pour y remédier si quelqu'un à Radio-Canada veut bien nous le permettre. On peut dire évidemment, comme Radio-Canada me l'a soutenu en comité, qu'en fin de compte, c'est le ministre des Transports qui édicte le règlement sur l'acceptation des demandes de permis. Cela ne prend pas avec moi, pas plus, j'en suis sûr, qu'avec n'importe quel membre du comité de la télévision. Radio-Canada trace la ligne de con-

duite définitive et dit au ministre des Transports ou, dans ce cas, au ministre du Revenu national, ce qu'ils doivent faire. Nul ne m'inspire plus de compassion que le ministre du Revenu national quand il est obligé de présenter ces arguments à la Chambre, parce qu'aucun homme sensé ne pourrait vraiment croire ce qu'il dit. La Société Radio-Canada est censée le conseiller sur les questions qui la concernent. Je suis persuadé que le ministre se rend très bien compte, comme moi-même, que certains des conseils qu'elle lui donne sont à la portée de l'entendement enfantin, mais certainement pas à la portée de l'entendement des députés du Parlement.

Nous voici donc en Colombie-Britannique, et ailleurs au Canada, en butte à une situation où nous permettons à notre argent canadien d'aller aux États-Unis vendre des produits canadiens à des Canadiens. Mes commettants de Burnaby veulent une station de télévision. Peu m'importe qui aura une station de télévision, mais je veux que Radio-Canada et le Gouvernement du Canada disent à mes mandants: "Envoyez vos demandes de permis, et nous examinerons toute l'affaire; nous choisirons le meilleur." Je ne veux nullement m'en mêler. On dispose d'un million et demi à Burnaby pour ériger une station privée de télévision. Rien n'empêche de le faire, si ce n'est que Radio-Canada a conseillé au Gouvernement l'unicité de service. Quelle unicité de service? Nous avons deux stations de Seattle, une station de Tacoma et une station de Bellingham dont les ondes sont dirigées vers Vancouver à tous les cinq minutes. De plus, 90 p. 100 de notre réclame télévisée est confiée actuellement à ces stations des États-Unis.

Soyons justes envers les Canadiens. Soyons justes envers ma circonscription. Nous ne demandons pas aux gens des États-Unis d'acheter des actions dans ces stations. Nous ne disons pas que les États-Unis vont prendre la haute main sur cette station. Je déclare au ministre, par votre entremise, monsieur le président, et aussi au monsieur de Radio-Canada, car je sais qu'il est ici, que ce sont des Canadiens munis de fonds entièrement canadiens, qui sont disposés à investir un million et demi dans une station de télévision. Ils dépenseront de l'argent qui leur vient en partie d'annonceurs canadiens qui veulent vendre des produits canadiens à des Canadiens par l'entremise d'une station de télévision canadienne. Si cet argument n'a pas de sens, si je fais fausse route, qu'on me le dise. On n'a pu me le dire aux deux comités de la télévision et je ne crois pas qu'on puisse réfuter la proposition. Tout ce que nous demandons, c'est d'enlever aux